

EXTRAIT du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 14 avril 2016

Convocation du 21/03/2016

Présents : Jean-Noël BLANC, Sonia BRETON, Claire DANJEAN, Marie GERMAIN, Georges GOULY, Claude GRENIER, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Christian MOREL, Guy MOREL, Apolline PHILIPPON, Georges PUTHET, René PUTIN, Pierre VIALAIT

Sous la présidence de Georges GOULY, maire

Après lecture, le compte-rendu de la séance précédente du vendredi 4 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

BUDGETS 2015 ET 2016 -

BUDGETS 2015

A - Comptes de gestion, comptes administratifs et affectation du résultat 2015-

Le maire COMMENTE les écritures comptables pour les 3 budgets précités.

1) Budget principal

Compte administratif 2015 - délibération n° DEL20160414001

Montant valeur euros

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		73 162.58	-	65 124.98		138 287.56
Opération de l'exercice	392 194.38	360 712.48	495 558.94	496 293.16	887 753.32	857 005.64
Totaux	392 194.38	433 875.06	495 558.94	561 418.14	887 753.32	995 293.20
Résultats de clôture		41 680.68		65 859.20		107 539.88
Restes à réaliser	29 184.00	0	-	-	29 184.00	0
Totaux		12 496.68		65 859.20		78 355.88
Intégration Ass.Foncière Beaupont/Domsure		1 379.47		1.53		1 381.00
Totaux cumulés				65 860.73		79 736.88
Résultats définitifs		13 876.15		65 860.73		79 736.88

Le compte administratif est approuvé, le maire s'abstenant, s'agissant de sa propre gestion comptable.

Compte de gestion 2015 - délibération n° DEL20160414002

Le compte de gestion présenté par le Trésor Public étant en concordance avec le compte administratif 2015, est voté à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement 2015 - délibération n° DEL20160414003

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent global cumulé au 31/12/2015 : 108 920.88 €

Affectation du résultat :

RI 001 Excédent d'investissement reporté 2015

43 060.15 €

RF 002 Excédent de fonctionnement

65 860.73 €

2) Budget annexe assainissement

Compte administratif 2015 – délibération n° DEL20160414004

Montant valeur euros

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		67 839.88		6 046.80		73 886.68
Opération de l'exercice	2 425.63	6 725.03	10 574.05	13 810.64	12 999.68	20 535.67
Totaux	2 425.63	74 564.91	10 574.05	19 857.44	12 999.68	94 422.35
Résultats de clôture		72 139.28		9 283.39		81 422.67
Restes à réaliser	-	-	-	-		-
Totaux cumulés		72 139.28		9 283.39		81 422.67
Résultats définitifs		72 139.28		9 283.39		81 422.67

Le compte administratif est approuvé, le maire s'abstenant, s'agissant de sa propre gestion comptable.

Compte de gestion 2015 – délibération n° DEL20160414005

Le compte de gestion présenté par le Trésor Public étant en concordance avec le compte administratif 2015, est voté à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement 2015 – délibération n° DEL20160414006

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

RF 002 Excédent antérieur fonctionnement 9 283.39 €

RI 001 Excédent antérieur investissement 72 139.28 €

3) Budget annexe commerce

Compte administratif 2015 – délibération n° DEL20160414007

Montant valeur euros

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	65 187.88	0	0	0	65 187.88	0
Opération de l'exercice	139 501.79	193 899.85	27 350.77	39 505.49	179 007.28	233 405.34
Totaux	204 689.67	193 899.85	27 350.77	39 505.49	244 195.16	233 405.34
Résultats de clôture	10 789.82			12 154.72	10 789.82	12 154.72
Restes à réaliser	1 000.00			0	1 000.00	0
Totaux cumulés	11 789.82			12 154.72	11 789.82	12 154.72
Résultats définitifs	11 789.82			12 154.72		364.90

Le compte administratif est approuvé, le maire s'abstenant, s'agissant de sa propre gestion comptable.

Compte de gestion 2015 – délibération DEL20160414008

Le compte de gestion présenté par le Trésor Public étant en concordance avec le compte administratif 2015, est voté à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement 2015 – délibération N° DEL20160414009

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent global cumulé au 31/12/2015 : 1 364.90 €

Affectation du résultat :

DI 001 Déficit investissement reporté 10 789.82 €

RF002 Excédent de fonctionnement 364.90 €

RI 1068 Affectation du résultat de fonctionnement (excédent de Fonctionnement à affecter prioritairement à l'investissement) 11 789.82 €

BUDGETS 2016

A – Budget principal–

Taxes directes locales – (délibération DEL20160414010) Discuté en séance de travail du 24/03/2016

VU la notification des taux d'imposition de 2016 des taxes directes locales présenté par l'administration fiscale faisant ressortir :

Taux de référence 2016 (taux identiques à 2015)

Taxe d'habitation : 13.60 %

Taxe foncière : 8.81 %

Taxe foncière (non bâti) : 33.68 %

Cotisation foncière des entreprises : 17.79 %

VU les baisses de dotations de l'Etat (dotation forfaitaire par exemple : – 8 741 € sur 2016, – 5 650 € sur 2015),
VU les investissements à réaliser, le conseil municipal DECIDE d'augmenter les taux d'imposition communaux pour 2016 (coef. de variation 1.02097).

Les nouveaux taux pour 2016 sont établis comme suit pour un produit évalué à 231 233 € (soit + 5 000 €) :

Taxe d'habitation : base d'imposition 699 900 x 13.90 % = 97 286 €

Taxe foncière (bâti) : 499 500 x 9.00 % = 44 955 €

Taxe foncière (non bâti) : 72 100 € x 34.42 % = 24 817 €

Cotisation Foncière des Entreprises : 353 000 € x 18.18 % = 64 175 €

Le prélèvement GIR (à reverser) annoncé est de 33 770 €.

Syndicat Sevron Solnan – contribution fiscalisée – (délibération DEL20160414011)

Rappel : Depuis 2015, le comité syndical a décidé, sauf avis contraire des conseils municipaux, de fiscaliser l'intégralité de la contribution communale, soit 12 168.66 € pour l'exercice 2016.

Avis favorable.

Regroupement pédagogique Beaupont–Domsure – Répartition des charges de fonctionnement de l'année 2015–
(délibération DEL20160414012)

VU la répartition des charges de fonctionnement de l'exercice 2015 du regroupement pédagogique BEAUPONT – DOMSURE ;

Après lecture du bilan de l'année 2015, il ressort que la commune de BEAUPONT, compte tenu de la répartition des élèves dans chaque commune, doit verser à la commune de DOMSURE la somme 27 024.82 euros.

VU la nouvelle répartition entre les communes de Beaupont, Domsure et Pirajoux (cf réunion des maires du 3 mars 2015) consécutive à l'augmentation des coûts de fonctionnement (nouveaux rythmes scolaires avec la mise en place des temps d'activités périscolaires, etc) ;

CONSIDERANT que l'ensemble des élèves de la commune de Pirajoux seront désormais pris en compte pour la participation due par Pirajoux ;

CONSIDERANT que la participation de la commune de Pirajoux s'élèvera à 4 496.89 € pour les 7 élèves CONSIDERANT que la participation de la commune de Pirajoux s'élevant à 4 496.89 € est répartie comme suit :

– dictionnaires : néant

– fournitures scolaires : 7 élèves x 50 € = 350 €

– dépenses de fonctionnement : 7 x 538.45 € = 3 769.15 €

– temps d'activité périscolaires : 10 élèves x 37.7741 € = 377.74 €.

Le conseil municipal, en accord avec les communes de Domsure et Pirajoux,

– AUTORISE le maire à procéder, sur l'exercice 2016, au règlement de la somme de 27 024.82 € à la commune de Domsure, sur production du titre de recette correspondant,

– AUTORISE le Maire à recouvrer, sur l'exercice 2016, auprès de la Commune de Pirajoux, la somme de 4 496.89 € correspondant à sa participation aux charges de fonctionnement du RPI telle que détaillée ci-dessus.

Subventions 2016 – Attributions – (délibération DEL20160414020)

Nouvelles subventions allouées :

→ 60 € – Fonds solidarité logement

→ 50 € Unité d'Education Motrice à Dommartin (Rhône)

→ 35 € Association docteur CLOWN à Tassin la demi-lune (Rhône)

Principaux programmes d'investissement 2016 :

- travaux AD'AP (accessibilité bâtiments communaux) : 1^{ère} tranche de travaux devant la mairie/salle des fêtes
- Sécurité devant l'école : étude
- Achat de 2 ordinateurs portables pour les enseignantes
- Achat véhicule pompiers Peugeot Expert...

Concernant les deux premiers programmes de travaux, des demandes de subvention seront à déposer dès obtention des devis.

Vote du budget – (délibération DEL20160414013)

Le budget primitif 2016, équilibré à 485 000 € en section de fonctionnement et à 113 000 € en section d'investissement est voté à l'unanimité.

B – Budget annexe assainissement –

Vote du budget – (délibération DEL20160414014)

Le budget primitif 2016, équilibré à 23 000 € en section de fonctionnement et à 78 864.33 € en section d'investissement est voté à l'unanimité.

C – Budget annexe Commerce (épicerie-logement) –

Vote du budget – (délibération DEL20160414015)

Le budget primitif 2016, équilibré à 16 250 € en section de fonctionnement et à 25 100 € en section d'investissement est voté à l'unanimité

Urbanisme – Elaboration du PLU – (délibération DEL20160414016)

Le maire relate la rencontre du mardi 12/04 avec Mme Létang du cabinet d'urbanisme ATELIER DU TRIANGLE de Mâcon : réunion de démarrage.

Elle a présenté les différentes phases de l'élaboration du PLU.

Remise de nombreux documents nécessaires au rapport de présentation (carte communale en vigueur, zonage d'assainissement, état zéro du SCOT, etc).

Il est vivement conseillé de débiter au plus tôt le dossier de révision du zonage d'assainissement pour être mener en parallèle du PLU.

Prochaine réunion de travail mardi 7 juin à 9 heures, salle des fêtes de Beaupont : avec la Chambre d'Agriculture et l'ensemble des agriculteurs de la commune.

Commission spécifique pour l'élaboration du PLU :

Monsieur le Maire, Jean-Noël BLANC, Claire DANJEAN, Claude GRENIER, Colette LOMBARD, Christian MOREL, Guy MOREL, Georges PUTHET, René PUTIN, Pierre VIALAIT

Ecole – Réforme des rythmes scolaires – Temps d'Activité Périscolaire (TAP) –

Ecole de Domsure : les enseignantes demandent la modification des horaires d'enseignement à la rentrée de septembre 2016 au motif que les enfants sont fatigués.

Une commission d'élus de Beaupont et Domsure s'est réunie. En parallèle, un sondage a été réalisé auprès des familles concernées. Suite au bilan, une décision sera prise de concert avec la commune de Domsure.

SIVOS – compte-rendu de la réunion du 15/3/2016 par Colette Lombard. Les emprunts ont été renégociés.

Voirie – Dotation communautaire : 61 002.60 € (dont 8 257.95 € de reliquat 2015)

La commission prendra prochainement sa décision définitive sur l'ensemble des travaux à réaliser sur 2016.

Bâtiments communaux – Location à Pierre Vialait d'un garage sur le site de l'ancienne laiterie – (délibération DEL20160414017)

Le maire informe l'assemblée de la demande en date du 7/04/2016 de M. Pierre VIALAIT domicilié 211 route de Pirajoux à Beaupont de louer une partie des garages Ouest de l'ancienne laiterie (80 m² environ) pour entreposer le véhicule DODGE acquis à la commune.

Le Maire précise que cet espace est partiellement utilisé par l'intersociétés et que seule une location précaire pourrait être consentie.

Montant de la location : 40 euros mensuels

Location à compter du 1^{er} mai 2016 pour un an.

Le conseil municipal, Pierre Vialait s'abstenant, émet un avis favorable.

Semcoda – Modification des statuts – (délibération DEL20160414019)

La commune est actionnaire de la société et possède 6 actions d'une valeur nominale de 16 €.

Le conseil d'administration, dans le cadre d'une réflexion engagée pour la distribution éventuelle de dividendes, envisage d'incorporer au capital social les primes d'émission inscrites au passif du bilan pour plus de 27 millions d'euros, portant ainsi la valeur nominale des actions à 44 €.

Pour cela, une assemblée générale extraordinaire devra être convoquée concomitamment à l'assemblée générale ordinaire du 24/06 prochain.

S'agissant d'une décision touchant le capital social et impliquant une modification des statuts, une délibération préalable doit être prise par le conseil municipal pour autoriser son représentant à voter cette décision pour voter par procuration dans ce sens.

Le conseil municipal DECIDE de donner pouvoir au représentant de la commune à l'AG extraordinaire afin

- d'autoriser la SEMCODA à augmenter son capital d'une somme de 27 022 576 € portant ce dernier de 15 441 472 € à 42 464 048 € par incorporation directe de la somme prélevée sur le compte « prime d'émission ». Cette augmentation de capital est réalisée par élévation de la valeur nominale des 965 092 actions de 16 € à 44 € chacune.
- d'autoriser la modification des statuts proposée,
- de valider le dossier que la SEMCODA doit présenter à la prochaine assemblée générale extraordinaire et qui est annexé à la présente délibération.

Semcoda – Installation d'une aire de stockage de containers d'ordures ménagères

Le maire donne lecture du courrier du 7/04 par lequel la SEMCODA propose à la commune la signature d'une convention pour créer sur une place de stationnement appartenant à la commune une plateforme destinée à recevoir les poubelles ménagères. Cette convention est à compléter.

Schéma départemental de coopération intercommunale – Nouvelle intercommunalité –

Le maire relate la réunion de secteur qui s'est tenue à BENY le 3 mars dernier et fait le bilan de l'avancement du projet de fusion.

Arrêté préfectoral du 23/03/2016 portant schéma départemental de coopération intercommunale pour le département de l'Ain dont : *fusion de Bourg-en-Bresse Agglomération et des communautés de communes Bresse-Dombes-Sud Revermont, La Vallière, Treffort-en-Revermont, Montrevel-en-Bresse, du canton de Saint-Trivier-de-Courtes et du canton de Coligny.*

Une conférence des maires aura lieu le lundi 23 mai à 18h30 à Bourg-en-Bresse.

Le maire rappelle que le préfet prendra son arrêté sur le périmètre retenu avant le 15 juin 2016 et que le vote définitif des communes devra intervenir avant le 1^{er} septembre 2016.

Comptes rendus du COFIL du 19/02 et du 24/03/2016 remis à l'assemblée.

Pont de Mally à Domsure : fermeture du 11 au 29/04/2016. Circulation interdite, sauf riverains, « *route de la Gazagne* » à Domsure.

SIEA : AG du samedi 9/04/2016 à Saint-Vulbas. Compte-rendu donné par Guy Morel et Claude Grenier

Fibre optique – Avancée des travaux : les tuyaux sont enterrés jusqu'à Coligny. Reste le câblage.

CCCC – Commission tourisme : rando découverte des circuits communautaires du dimanche 12 juin 2016 à BENY
Compte-rendu de la réunion du 23/02/2016 par René Putin.

La partie randonnée, concentrée le matin, sera gérée par la com com. A partir de midi, le sou des écoles prend le relais pour le repas. 3 circuits proposés. Un seul point de départ : le stade.

2 groupes de travail ont été constitués : rando/logistique (dont René Putin) et animation/communication (dont Georges Puthet et Jean-Noël Blanc).

L'Ain de Ferme en Ferme du 23 et 24 avril 2016 -

Mme Edith BERIZZI participera à ces journées.

Evêché de Belley-Ars -

L'évêque effectuera une visite pastorale sur notre secteur du 29 avril au 1^{er} mai 2016. Les maires sont invités à une rencontre le samedi 30 avril à 13h30 à la cure de Coligny.

L'ordre du jour étant clos, le maire lève la séance.